CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Rapport du Comité de la COING pour l'Assemblée Générale (format requis)

Version : Printemps 2023

Il est conseillé aux présidents des comités de lire le Guide des comités de la COING pour les aider à remplir ce rapport pour l'Assemblée générale.

Nom du comité : Comité Action pour les droits sociaux

Date du rapport : 22/03/2023

Nom et coordonnées de l'auteur du rapport :

Date d'approbation de la commission par l'Assemblée Générale de la COING: 28/04/2021

N.B. Si ce comité a été approuvé au printemps 2021, il arrivera au terme de son mandat à la session de printemps 2023 de l'Assemblée générale. Veuillez remplir la section 7 pour confirmer si vous souhaitez que le comité prenne fin ou continue pour une année supplémentaire.

1. **Nom(s) du président/vice-président du comité et adresses électroniques de contact**
   Présidente : Anna Rurka
   Rapporteur : Jean-Bernard Marie
   courriel de contact Jean-Bernard.Marie@misha.fr

2. **Quelles OING sont représentées au sein du comité ?**

AEH, Association européenne des familles, AIC, ATD Quart Monde, Caritas Europa, Dynamo International, EASW, ESAN, Eurocef, Feantsa, Justice et Paix, MIAMSI, Plateforme sociale, RENATE, Soroptimist International d'Europe, Volonteurope

3. **Dans quels comités et autres activités du Conseil de l'Europe ce comité est-il principalement impliqué ?** Veuillez fournir une liste et une brève description de la manière dont votre comité est impliqué.

Groupe de travail ad-hoc du Comité des Ministres en charge de la réforme du système de la Charte sociale
Comité européen des droits sociaux et Secrétariat des droits sociaux, Plateforme CoE-FRA-ENNHRI, Equinet, autres secteurs du Conseil de l'Europe à l'occasion de la cérémonie et du séminaire / webinaire organisés chaque année le 17 octobre (préparation des événements par le Comité pour la Conférence des OING).

Le Comité a organisé plusieurs événements en coopération directe avec le Service des droits sociaux du Conseil de l'Europe :

La cérémonie et le webinaire les 18 octobre 2021 et 17 octobre 2022
Les 2 webinaires sur les procédures de suivi de la Charte sociale européenne 29 mars 2022, 14 juin 2022 Webinaire sur les procédures de suivi de la Charte sociale européenne - Conférence des OING - actualités (coe.int)

4. **Comment ce comité s'est-il lié aux autres c comités de la COING au cours de l'année écoulée ?**

A travers ses membres actifs, la Commission entretient des liens directs avec la Commission Migration de la Conférence des OING. Il envisage de collaborer avec ce comité dans la mise en œuvre du projet Social Rights Tracker actuellement en développement.

5. **Comment de nouveaux membres peuvent-ils rejoindre le comité (veuillez fournir une adresse électronique pour la manifestation d'intérêt) ?**

Contactez la Présidente ou le Rapporteur Jean-Bernard.Marie@misha.fr

6. **Que pourrait faire de plus la Commission permanente et le Secrétariat de la COING pour soutenir le travail du comité et les communications entre votre comité, les autres membres de la COING et les autres parties du CdE ?**

Il faudrait évaluer le point sur le nombre d'OING ayant le statut participatif qui participent/contribuent aux comités et sur le nombre d'ONG nationales et locales qui ont rejoint les comités ou leurs activités. Faire ensuite une communication ciblée par thème/programme de travail (avec un calendrier) des commissions vers les OING.

Étant donné que l'outil bluejeans n'est plus disponible, il serait préférable d'avoir un zoom ou autre outil permettant la communication interactive (plusieurs salles) et l'interprétation lors des événements organisés par les comités

Pour faciliter la communication entre les comités et le CS, les procès-verbaux du CS doivent être publiés régulièrement et/ou transmis aux présidents des comités pour synchroniser l'action. Le CS devrait s'appuyer davantage sur les commissions pour relayer la mise en œuvre des priorités stratégiques de la Conférence (plan triennal).

Tenir un échange de vues régulier entre le CS et les présidents des commissions.

Cartographier les priorités thématiques des OING membres et les orienter vers les commissions (linking)

7. **Si votre comité arrive au terme de son mandat de deux ans lors de la session de printemps 2023 de l'Assemblée générale, veuillez répondre aux questions suivantes**

a. Le comité souhaite-t-il poursuivre son mandat pour une année supplémentaire ?
Oui

b. Veuillez expliquer pourquoi la prolongation du mandat pour une année supplémentaire est demandée et décrire les objectifs que ce comité poursuivra au cours des 12 prochains mois jusqu'au printemps 2024 (pas plus de 250 mots). **(Veuillez également envoyer un plan de travail pour 2024/24 avec ce formulaire si disponible).**

1. En 2022, le comité a établi un MoU (accord) avec un laboratoire de l'Université de Strasbourg. Cette collaboration a permis d'accueillir un stagiaire au sein du comité, grâce au financement du stage par le laboratoire. Anna Diaz a commencé son stage en mars 2023 et le poursuivra jusqu'en juillet 2023. Son stage est dédié au développement de la plateforme Social Rights Tracker, qui est un outil de suivi de la mise en œuvre effective des droits sociaux tels que garantis par la Charte sociale européenne révisée. Nous aimerions organiser un événement de lancement en juillet 2023. L'année supplémentaire permettra au comité de rendre le Tracker opérationnel et de le faire connaître.

2. Le suivi de la mise en œuvre de la réforme du système de la Charte sociale. Suite au travail effectué par le groupe de travail ad hoc du CM, il est prévu de soutenir le maintien de ce sujet à l'ordre du jour du CM.

3. Élaborer un nouveau format pour l'événement lié à la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté et le tester en octobre 2023.

4. Réfléchir au suivi des thèmes et des initiatives que le comité a entrepris au cours des trois dernières années.

c. Le comité a-t-il décidé de conserver le même président ou d'en nommer un nouveau? Si un nouveau président est proposé, veuillez indiquer son nom.

Le président et le rapporteur ont accepté de poursuivre leur travail pour une année supplémentaire.

8. **Rapport d'activité et de résultats - veuillez choisir jusqu'à 6 sujets principaux**.

Veuillez ajouter des liens en ligne vers toute ressource/publication/rapport (etc.) que votre comité a créé et publié au cours des 12 derniers mois.

Sujet	**Résumé des progrès/impacts au cours des 6 derniers mois**	**Questions/préoccupations clés actuelles**	**Plans pour les 6 - 12 prochains mois**
1.Tracker Les Droits sociaux	Publication d'un outil de suivi des droits sociaux, en partenariat avec l'université, obtention d'un		Travail sur le contenu du site web Analyse thématique des questions d'actualité

	financement de stage, début des stages.		Événement de lancement Analyse du fonctionnement du tracker Suivi du projet
2.2021, 2022 : Journées internationales pour l'élimination de la pauvreté -chaque année deux événements organisés par la Conférence des OING	Commémoration des journées internationales 2021, 2022 avec des personnalités du CdE (SG, APCE, CEDH, Commissaire aux droits de l'homme, Comité européen des droits sociaux) 2022 Evénement sur le thème "En finir avec le non-recours aux droits". 2021 : Evénement sur le thème "Travail décent Impacts : Les OING ont communiqué sur les événements, des personnes intéressées par les questions se sont impliquées (nouveaux membres) dans les OING du Comité. Mobilisation des personnalités politiques et des acteurs directement impliqués Projet de Rec soumis à l'AG de la CINGO	Il conviendrait d'envisager et d'expérimenter un nouveau format pour la journée afin de donner plus d'impact à l'événement.	Proposition d'un nouveau format et expérimentation en octobre 2023
3.Deux Webinaires (29 mars 2022 et 14 juin 2022) sur les procédures de suivi de la Charte sociale européenne	Contribuer à la connaissance par les OING des procédures de contrôle de la Charte sociale européenne afin de les encourager à y participer activement. Souligner le rôle essentiel des OING et	Comment faire progresser la mise en œuvre des droits socio-économiques en utilisant mieux les procédures de contrôle de la Charte sociale européenne ? Quelle est la limite du système interétatique à plusieurs vitesses, seuls 16	Cette action sera poursuivie par le biais du Tracker, qui alimentera les travaux du Comité européen des droits sociaux et les mettra en lumière.

	des ONG dans l'application des procédures de contrôle de la Charte pour mieux protéger les droits sociaux au niveau paneuropéen. Sensibiliser et soutenir les OING et les ONG dans les réclamations collectives.	Etats ayant ratifié le protocole sur les réclamations collectives ? Quelle importance politique le SG et le CM accordent-ils à cet instrument si important pour la société civile et les citoyens en Europe ?	
4. Prise de position de la Conférence des OING sur la réforme du système des traités de la Charte sociale européenne à l'occasion du 60ème anniversaire de la Charte et du 25ème anniversaire de la Charte révisée Adoptée par la Commission le 16/06/2021 Adoptée par la Commission permanente le 12/08/21	L'élaboration de cette position a marqué le début de la contribution de la Conférence des OING, par l'intermédiaire de la Commission, au processus de réforme du système de la Charte sociale. Cette position a été communiquée à toutes les instances concernées. La Commission a été représentée et a contribué à plusieurs réunions du Groupe de travail ad-hoc du MC	Comment communiquer avec les Etats membres pour une prise en compte effective des droits sociaux et le renforcement du système de la Charte sociale au Sommet de Reykjavik ?	
5. Communication au Forum Parole de rue 2021 et 2022 à Bruxelles organisé par Dynamo International	Contribuer à une meilleure connaissance et visibilité du système de la Charte sociale		

9.	**Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager avec les membres de la COING et/ou la Commission permanente de la COING?**